

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18858 - 73ÈME ANNÉE

Les travailleurs de Profilage ont débrayé pendant deux heures hier

Mobilisation contre les licenciements à ArcelorMittal Réunion

Les travailleurs de Profilage, filiale d'ArcelorMittal à La Réunion ont débrayé hier matin pour alerter sur un plan de licenciements qui prévoit de mettre au chômage 40 salariés sur 86. Cette affaire pose une fois de plus la question de groupes extérieurs qui viennent s'enrichir à La Réunion avant de délocaliser.



Les travailleurs devant le principal atelier hier pendant le débrayage.

Jusqu'en 1984, Profilage était une société réunionnaise du secteur de la métallurgie. Elle fut alors rachetée par SOLLAC. Elle suit depuis les évolutions de la concentration industrielle et capitaliste dans ce secteur : filiale d'Usinor-Sacilor, puis d'Arcelor et

enfin d'ArcelorMittal depuis l'OPA lancée avec succès par Lakshmi Mittal sur le groupe européen. Depuis 2006, les travailleurs réunionnais ont permis à ArcelorMittal d'accumuler un trésor de guerre de 23 millions d'euros, rappelle Jean-François Taupin, délégué syndical FO. Mais comme toute filiale d'un

groupe extérieur, les bénéfices ne restent pas à La Réunion. Ils sont rapatriés vers le siège social de la multinationale située dans un paradis fiscal, le Luxembourg. Ils servent alors à compenser les déboires d'autres filiales ailleurs dans le monde. Malgré ces bons résultats, les travailleurs n'obtiennent

pas d'augmentation de salaires si la société-mère ne fait pas suffisamment de bénéfices.

Jean-François Taupin affirme que « nous avons été vampirisés par ArcelorMittal ». Avec cette trésorerie de 23 millions d'euros, nous aurions pu baisser les prix pour faire face à la concurrence et améliorer notre chiffre d'affaires, souligne-t-il en substance.

Supprimer les emplois et casser le syndicat

C'est pourquoi les salariés de Profilage ont dû plusieurs fois recourir à la grève pour avoir droit à un meilleur partage des bénéfices. C'est cet élan revendicatif qu'ArcelorMittal veut briser en s'appuyant sur la loi El-Khomri. Votée l'an dernier, ce texte facilite les licenciements. Il autorise en effet un patron à mettre en œuvre un plan de licenciements, dit « plan de sauvegarde de l'emploi », si une entreprise connaît une diminution de ses bénéfices. Ses difficultés ne sont pas appréciées à l'échelle du groupe, comme l'indique la procédure en cours. C'est pourquoi les travailleurs estiment que la direction de la filiale porte une responsabilité dans la dégradation récente du chiffre d'affaires, car en 2016, Profilage Réunion faisait des bénéfices.

Le 9 novembre, les travailleurs ont été officiellement informés de ce plan. Il prévoit la suppression de 40 emplois. La conséquence sera de ramener les effectifs sous la barre de 50 salariés, ce qui fera disparaître les instances représentatives du personnel : Comité d'entreprise et CHSCT. De plus, sur les 40 licenciements prévus, 9 délégués syndicaux sur 10, tous membres de FO, sont sûrs de faire partie des travailleurs mis au chômage. « ArcelorMittal ne veut pas de syndicats », précise Jean-François Taupin. Il est à noter qu'aucune personne de l'encadrement n'est concernée par les licenciements. Ce qui fait dire à un travailleur que les salariés affectés à la production seront bientôt minoritaires à ce rythme. « Nous répondons à la violence en utilisant les droits qui nous restent », ajoute Jean-François Taupin, les salariés d'ArcelorMittal Réunion ont donc recours à des experts comptables pour contester les arguments financiers de la direction. Ils ont aussi décidé de médiatiser et de politiser l'affaire, ce que la direction reproche aux salariés, indique Pascal Lambes, délégué syndical FO. D'ores et déjà, la réunion prévue à ce sujet

par la direction le 24 novembre a été reportée. Ce plan de licenciements doit de toute manière être ou pas homologué par la DIECCTE. Le résultat final sera connu le 28 janvier, avec en cas d'issue négative la publication de la liste nominative des travailleurs licenciés.

Une députée présente

Dans son édition de samedi, Témoignages avait souligné que cette affaire allait être un test d'efficacité pour les députés. Hier, Huguette Bello a tenu une conférence de presse devant l'usine avec les délégués FO, en présence de la plupart des travailleurs qui ont débrayé entre 10 heures et midi. Elle était accompagnée d'Olivier Hoarau, maire du Port, et d'Emmanuel Séraphin, conseiller d'opposition à Saint-Paul. Elle a demandé aux autres députés de rejoindre ce combat, elle compte donc solliciter le collectif des députés de La Réunion sur ce point. Rappelons que l'élue s'était déjà impliquée dans la tentative de sauvetage de la SIB, qui s'était malheureusement soldée par le licenciement de tous les travailleurs. Interrogée sur cette question, la députée a donné sa feuille de route : obtenir des rendez-vous à la DIECCTE, à la Préfecture, et interpellier le gouvernement.

Pour leur part, les travailleurs ont fait part de propositions. Si leur groupe estime qu'il perd de l'argent, alors qu'il laisse des travailleurs licenciés reprendre une partie l'outil de production. Le PSE prévoit en effet le licenciement de 14 travailleurs sur 15 de l'atelier huisserie, ce qui conduira à sa fermeture. Or, cet atelier est le seul à La Réunion à produire un adaptateur pour fixer une porte à fermeture trois points sur l'huisserie d'un HLM à renover sans avoir à casser le béton. Compte-tenu de la demande de ce produit dans notre île, cet atelier est viable, assurent les travailleurs. Mais tel n'est pas l'avis d'ArcelorMittal, qui veut se débarrasser du local, des machines et des travailleurs. Cela veut dire une délocalisation de la production, car cette marchandise indispensable à toute rénovation d'immeuble devra être importée. Conscients de la difficile bataille qui s'engage, les travailleurs sont déterminés à faire échouer le plan de licenciements d'ArcelorMittal. Leur combat a déjà franchi les frontières de La Réunion. Ils peuvent compter sur le soutien de FO-Métaux, et notamment de son secrétaire général Lionel Belotti pour porter la voix des travailleurs réunionnais auprès de la direction centrale d'ArcelorMittal.

M.M.

Face à la délocalisation

ArcelorMittal : Témoignages aux côtés des travailleurs en lutte



Samedi dernier, Témoignages a publié un premier article alertant sur le combat mené par les travailleurs de Profilage Réunion face au projet de leur maison mère ArcelorMittal visant à licencier 40 salariés sur 80. Cet article a été imprimé, photocopié et remis aux travailleurs de l'usine. Il a été également adressé aux instances en France du syndicat FO.

Edito

La violence au cœur du système dominant à La Réunion

Cette semaine, le texte validant les ordonnances prises par le gouvernement pour changer le Code du Travail vient à l'Assemblée nationale. Les députés n'auront pas la possibilité de modifier ce texte, ils devront accepter ou refuser.

Le gouvernement fait déjà comme si cela était déjà acquis. Le site Service-publics.fr propose ainsi un simulateur pour donner la possibilité à un patron de connaître par avance le montant des dommages et intérêts maximums qu'il aurait à payer à un travailleurs victime de licenciement abusif. À quelques exceptions telles que le harcèlement, le projet de loi fixe un plafond qui s'impose au juge. Dans un article publié hier, « Libération » démontre les reculs permis par cette loi sur la base d'une étude du ministère de la Justice :

« Entre deux et cinq ans d'ancienneté, les salariés touchaient en moyenne 8 mois de salaire. Demain, ils ne pourront espérer - au maximum - qu'entre 3 et 6 mois. Exemple avec un vendeur au SMIC depuis trois ans dans une entreprise de plus de onze salariés. En cas de licenciement abusif, il avait droit, a minima, à 8 880 euros (6 SMIC). Désormais, il devra se contenter d'une indemnité comprise entre 4440 euros (le plancher à 3 mois) et 5920 euros (le plafond à 4 mois).

Autres victimes de ce barème, poursuit Samuel Gaillard : les salariés âgés. Ces derniers pouvaient bénéficier d'un geste des prud'hommes, soucieux de garantir une réparation intégrale du préjudice subi, vu leur faible employabilité. Avec

le barème, cela risque de passer à la trappe. Même chose pour ceux ayant des difficultés financières ou des charges de famille. « Un homme de 35 ans, célibataire, a de fortes probabilités de retrouver un emploi. Mais une femme séparée avec deux enfants à charge, elle, n'a aucune chance si le bassin est sinistré », souligne Gérard Behar, expert CGC au Conseil supérieur de la prud'homie, qui défend une « approche qui part de l'humain ». « Autant de situations qui nécessitent que le juge apprécie au cas par cas l'étendue du préjudice », note le Syndicat des avocats de France (SAF). » »

Par ailleurs, « Libération » note une diminution des recours aux prud'hommes. Ce n'est pas dû à une baisse des licenciements abusifs, mais à un découragement des victimes qui doivent en plus engager des frais de procédure.

Dans un pays comme La Réunion, où le taux de chômage est intolérable et près de la moitié de la population sous le seuil de pauvreté en raison justement de ce manque d'emploi, les conséquences seront désastreuses. Le fait qu'il existe sept députés à La Réunion n'empêchera pas le gouvernement de faire passer cette mesure.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Atelier d'huissierie de Profilage Réunion

ArcelorMittal sacrifie un savoir-faire unique à La Réunion pour faire des profits

Profilage Réunion est la seule entreprise de notre île à proposer aux bailleurs sociaux un moyen d'installer une porte d'entrée aux normes dans les logements à rénover, sans avoir à casser le béton. C'est un marché important qui peut être satisfait par la production réunionnaise. De sources syndicales, le plan de licenciements prévu par ArcelorMittal vise à fermer cette ligne de production.



L'atelier menacé de fermeture.

Quand Colgate-Palmolive a décidé de fermer sa filiale Société industrielle de Bourbon (SIB), cette dernière faisait des bénéfices. Pas assez selon les actionnaires de Colgate-Palmolive, qui ont estimé qu'ils pouvaient faire plus de profits en délocalisant la production en France pour vendre à La Réunion. Tous les salariés ont alors été licenciés.

Profilage Réunion est une filiale d'ArcelorMittal depuis 2006. Elle ne fait pas que du pliage et du découpage de tôles. Ses travailleurs sont également capables de livrer des marchandises à plus forte valeur ajoutée.

Un atelier huissierie est ainsi consacré à la fabrication d'inserts pour des portes à fermeture trois points, qui sont aujourd'hui la norme. La demande est importante dans ce secteur, notamment dans la rénovation de logements sociaux. Car non seulement, La Réunion manque de ce type d'appartements, mais en plus nombreux sont dégradés à cause de l'usure du temps. Les opérations de réhabilitation sont donc d'importants chantiers, qui nécessitent autant de main d'œuvre que

la construction neuve.

La réhabilitation doit s'accompagner de la mise aux normes. Cela suppose de refaire les portes d'entrée. À La Réunion, Profilage est capable de produire un adaptateur pour les portes aux nouvelles normes. Cette marchandise permet de fixer la nouvelle porte sans avoir besoin de casser le béton.

La matière première est la tôle. Une

machine perce les ouvertures nécessaires, puis les soudeurs entrent en jeu pour réaliser la pièce. Le plan de licenciements prévu par ArcelorMittal prévoit de licencier tous les travailleurs de cet atelier sauf un. Autant dire qu'il va fermer. En conséquence, cette marchandise ne serait alors plus produite dans notre île mais importée, car les besoins de la rénovation du bâti social ne vont pas tout d'un coup se tarir parce que cette usine ferme. Ce qui n'est pas sans rappeler ce qui s'est passé pour la SIB.

Ainsi, des Réunionnais ont développé un produit innovant, mais ArcelorMittal est prêt à sacrifier les emplois et le savoir-faire réunionnais pour augmenter les profits de ses actionnaires en fermant l'atelier. Après avoir exploité au maximum la main d'œuvre réunionnaise, ArcelorMittal décide de fermer le robinet à sa filiale. C'est la logique de groupes extérieurs qui rachètent des entreprises réunionnaises pour obtenir un marché, et une fois celui-ci consolidé, délocalisent la production en mettant des Réunionnais au chômage.

M.M.



Une innovation indispensable aux réhabilitations de logements sociaux.

Didier Robert dans le Conseil d'administration de la compagnie nationale malgache

Un président de Région impliqué dans les décisions stratégiques d'Air Madagascar

Air Madagascar a un nouveau Conseil d'administration dans le cadre de son partenariat stratégique avec Air Austral. Le président d'un Conseil régional, en tant que représentant du propriétaire de 98 % des actions d'Air Austral, figure dans cette instance chargée de déterminer la stratégie d'Air Madagascar, porte-drapeau d'un État souverain. Dans Air Seychelles où il existe un partenariat stratégique avec Etihad, le président du gouvernement de l'émirat d'Abu Dhabi ne siège pas au Conseil d'administration.

Témoignages d'hier relayait les interrogations de « l'Express de Madagascar » au sujet de l'entrée d'Air Austral dans le capital d'Air Madagascar. La date butoir du 31 octobre était en effet largement dépassée, et aucune déclaration officielle n'indiquait où en étaient les discussions.

La réponse est venue hier sous la forme d'un communiqué diffusé par Air Austral. Il annonce la composition du nouveau Conseil d'administration d'Air Madagascar. Nombreux sont les observateurs à être étonnés de la présence du président du Conseil régional de La Réunion au sein de cette instance qui décide de la stratégie d'Air Madagascar. Il y représente en effet les intérêts de la SEMATRA, qui détient 98 % du capital d'Air Austral. La SEMATRA est une société d'économie

mixte, et si le président de la Région est à sa tête, c'est parce qu'il s'est octroyé ce poste en estimant qu'il lui revenait de droit du fait que la Région est le plus important actionnaire de la SEMATRA. Si la SEMATRA veut siéger au Conseil d'administration d'Air Madagascar, n'a-t-elle pas la possibilité de confier ce mandat à une personne qui n'a pas de responsabilité politique à La Réunion ? Rappelons qu'Air Madagascar est la compagnie nationale d'un État souverain. L'État malgache conserve d'ailleurs plus de 50 % du capital d'Air Madagascar, qui est un porte-drapeau de ce pays dans le monde.

Dans notre région, un autre partenariat stratégique de ce type existe. Il s'agit de celui liant Air Seychelles à Etihad, compagnie d'un État composant les Émirats arabes unis. Etihad a acquis 40 % des actions d'Air Seychelles, l'État seychellois conservant 60 %. Dans le cadre de ce partenariat, c'est Etihad qui nomme le directeur général d'Air Seychelles et elle est représentée dans la direction stratégique de la compagnie nationale seychelloise. Force est de constater que le Conseil d'administration d'Air Seychelles ne comprend aucun responsable politique d'Abu Dhabi.

M.M.

Et à Air Seychelles ?

Journée mondiale de la pêche artisanale

Du poisson frais réunionnais dans les collèges et lycées

L'ARIPA, association interprofessionnelle qui regroupe plus de 90% des acteurs de la pêche fraîche à La Réunion, a organisé hier une nouvelle opération de promotion des produits issus de la pêche locale dans les établissements scolaires.

A l'occasion de la journée mondiale de la pêche artisanale, du poisson frais local a été vendu à 18 cuisines centrales préparant les repas pour pas moins de 71 établissements scolaires de l'île. L'année dernière, l'ARIPA avait offert près de 200 kilos de poisson frais local à 3 cuisines

centrales desservant 17 établissements. Preuve que le menu proposé avait plu aux élèves, l'événement a pris de l'envergure cette année, avec près de 1 200 kilos de poisson – du thon albacore, du thon germon, de la dorade coryphène, de l'espadon et du marlin – vendus à un tarif préférentiel aux cuisines centrales pour la préparation du repas de ce midi.

A l'occasion d'un point presse organisé au lycée de Vue Belle à la Saline, les organisateurs ont rappelé la volonté commune de favoriser les circuits courts, économes en temps, en énergie et créateurs d'emplois lo-

caux, et d'assurer aux élèves une alimentation de qualité, saine et respectueuse de l'environnement.

L'interprofession exprime aujourd'hui le souhait et la volonté de régulièrement renouveler ce type d'action, en l'inscrivant dans le temps, pour faire aimer dès l'école élémentaire, avec la participation des communes, le poisson frais de La Réunion aux plus jeunes. La pêche réunionnaise veut ainsi développer sa part encore limitée (moins de 2 tonnes par an) du marché de la restauration collective.

Selon une nouvelle enquête PISA de l'OCDE sur l'éducation dans le monde

Les filles meilleures que les garçons en résolution collective de problèmes

Il ressort de la première évaluation PISA de l'OCDE portant sur les compétences collaboratives en résolution de problèmes que les filles ont de bien meilleurs résultats que les garçons lorsqu'il s'agit de travailler ensemble pour résoudre un problème.

Près de 125 000 élèves de 15 ans dans 52 pays et économies ont participé à cette évaluation, qui analyse pour la première fois dans quelle mesure les élèves parviennent à travailler ensemble, ainsi que leur disposition à l'égard de la collaboration, et l'influence de certains déterminants comme le sexe, les activités périscolaires ou le milieu social.

« Dans un monde où les compétences sociales sont de plus en plus valorisées, les systèmes éducatifs doivent développer plus efficacement et plus systématiquement ces compétences dans le cadre des programmes scolaires », explique Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE. « Mais il faut aussi que les parents et, plus largement, la société jouent leur rôle à cet égard. Il faut qu'une véritable collaboration s'instaure à l'échelle d'une communauté pour que puissent se développer des compétences meilleures pour une vie meilleure ».

Une année d'avance

Les filles surpassent les garçons dans tous les pays et économies ayant participé au test, fortes d'une avance équivalant à la moitié d'une année de scolarité en moyenne (29 points). En moyenne dans les pays de l'OCDE, les filles ont 1.6 fois plus de chances que les garçons de figurer parmi les élèves les plus performants en résolution collaborative de problèmes, tandis que les garçons sont 1.6 fois plus susceptibles que les filles de se classer parmi les élèves les plus médiocres. Cela contraste nettement avec les résultats du test individuel réalisé en 2012 sur la résolution de problèmes, qui mettaient en évidence une avance des garçons sur les

filles.

Les élèves qui ont des compétences plus solides en compréhension de l'écrit ou en mathématiques ont souvent de meilleurs résultats en résolution de problèmes collaborative, qui nécessite une aptitude à gérer et à interpréter des informations et fait appel à la capacité de raisonnement. Cela se vérifie aussi pour les pays : les pays les mieux classés au PISA, comme la Corée, le Japon ou Singapour en Asie, l'Estonie et la Finlande en Europe, et le Canada en Amérique du Nord, obtiennent aussi les meilleurs résultats au test portant sur la résolution collaborative de problèmes.

L'apport de la diversité

Toutefois, en Australie, en Corée, aux États-Unis, au Japon et en Nouvelle-Zélande, les élèves sont plus performants en résolution collaborative de problèmes que ce que laisseraient penser leurs scores en sciences, en compréhension de l'écrit et en mathématiques. En revanche, les élèves des quatre provinces chinoises qui ont participé au PISA (Pékin, Shanghai, Jiangsu et Guangdong) ont des résultats décevants au regard de leurs scores en mathématiques et en sciences.

En moyenne dans les pays de l'OCDE, 28 % des élèves ne sont capables de résoudre que des problèmes collaboratifs simples. À titre de comparaison, en Estonie, en Corée, à Hong Kong (Chine), au Japon, à Macao (Chine) et à Singapour, moins d'un élève sur six a de faibles résultats en résolution collaborative de problèmes.

Le test n'a montré aucune différence significative dans les résultats des élèves selon qu'ils viennent d'un milieu favorisé ou non, ou qu'ils sont issus de l'immigration ou

non. Pour autant, les élèves qui sont exposés à la diversité en classe développent généralement de meilleures compétences collaboratives. Par exemple, dans certains pays, les élèves autochtones enregistrent de meilleurs résultats au regard des aspects du test portant spécifiquement sur la collaboration lorsqu'ils fréquentent des établissements qui comptent une plus forte proportion d'élèves issus de l'immigration.

Importance de l'EPS

Les élèves qui suivent des cours d'éducation physique ou pratiquent une activité sportive d'une manière plus générale ont souvent un état d'esprit plus ouvert à l'égard de la collaboration. En moyenne dans les pays de l'OCDE, les élèves qui jouent aux jeux vidéo en dehors du temps scolaire ont des résultats en résolution de problèmes collaborative légèrement inférieurs à ceux de leurs camarades qui n'y jouent pas. À l'inverse, les élèves qui surfent sur Internet ou utilisent les réseaux sociaux en dehors de l'école ont des résultats légèrement supérieurs aux autres.

Les activités visant à instaurer des liens de solidarité à l'école peuvent contribuer au développement des compétences collaboratives en résolution de problèmes, surtout si elles font directement participer les élèves. Pour aller dans ce sens, les établissements scolaires pourraient organiser davantage d'activités sociales de ce type, former les enseignants à la conduite d'une classe et s'attaquer au problème du harcèlement.

Alon respect a nou dann Port !

Les événements qui se sont déroulés sur la commune du Port et qui amènent de vives réactions, sont loin d'être simples à gérer. Le sujet des rodéos sauvage a mis le feu à la colère et aux frustrations d'une population (surtout jeune) trop souvent ignorée, stigmatisée, pas assez écoutée et pas suffisamment accompagnée. Il ne s'agit nullement de cautionner les exactions et les dégradations de biens publics et privés ou d'être d'accord avec la décision de l'autorité municipale de fermer l'avenue. Je pense que chacun a sa part de responsabilité. L'un dans la manière d'imposer une décision unilatérale à la population. L'autre dans sa réaction violente et absolument condamnable. Une grande partie de la population, prise entre deux feux, subit malheureusement et malgré elle, les conséquences. Lé pas bon là !! La situation n'est déjà pas facile tous les jours pour tout le monde, aussi il est impératif qu'une politique de concertation s'impose ! Pour preuve, il est regrettable que

le maire ait refusé catégoriquement d'étudier la proposition d'un conseiller municipal de sa commune, président de la Ligue de motos qui plus est, sur la question d'une piste dédiée et sécurisée. C'était une proposition qui allait dans le bon sens face à la problématique posée des rodéos sauvages, notamment. Ça aurait permis de discuter et d'avancer un peu. Na point la politique là d'dan ! On fait, on ne fait pas ou on ne peut pas faire ! Mais on aurait discuté au moins.

Je pense qu'il serait urgent pour le maire de mettre en place de véritables espaces d'échanges, d'écoutes, de propositions et de rencontres avec la population. Ce qui permettrait d'aboutir à des projets et des décisions véritablement partagés et d'éviter surtout des désagréments.

Ce n'est pas simple tout ça, c'est vrai ! Mais pas kapab lé mort sans essayer, kom dit kréol ! En tout état de cause, la municipalité doit prendre toutes ses responsabilités

pour assurer le bien être de ses habitants, en toute équité.

Par ailleurs, il y a une chose sur laquelle tous les protagonistes doivent être d'accord pour entamer ensemble des discussions, trouver ensemble des solutions : c'est le respect.

« Le respect de nos semblables est la règle de notre conduite » dit-on. Il n'est pas inutile de rappeler que ça marche dans les deux sens.

Respect des personnes et des biens. Respect de l'autorité. Respect des idées, des passions, des libertés individuelles... Tout le monde doit y trouver son compte, si tant est que nous soyons tous d'accord au Port, pour redonner des vrais couleurs à notre ville et de la dignité à ses habitants.

Personne lé plus et personne lé moins dann Port, alon respect a nou !

Henry Hippolyte
Conseiller municipal du Port
(Groupe « le Port
nout combat, nout fierté »)

Les dangers de la pêche électrique

La pêche et l'électricité flirtent depuis longtemps en Europe. Le premier hameçon électrique a été mis à l'honneur en 1880 à la foire exposition de Berlin.

En 1997, l'Union Européenne autorisait encore l'usage de l'électricité au large du Danemark pour tuer les thons et les requins.

En 1998, l'UE se décide enfin à interdire dans toutes les eaux maritimes des Etats-membres « la capture d'organismes marins au moyen d'explosifs, de poisons, de substances soporifiques et de courant électrique ».

Mais en 2009, la pêche électrique est revenue à la charge sous l'impulsion des Pays-Bas. Depuis, à titre dérogatoire, une petite centaine de chalutiers hollandais, belges et alle-

mands utilisent en mer du Nord et dans la Manche des chaluts à impulsion électrique.

Des rapports anciens ou récents en provenance de Chine, de Russie, des Etats-Unis ou d'Ecosse constatent dans l'environnement immédiat ou proche des chaluts électriques des réactions épileptiques sur les poissons, des torsions de la colonne vertébrale, des ruptures de la moelle épinière, des émissions précoces d'œufs non viables et des mutilations des larves.

Grace à ses capacités de manipulation sémantique, la direction de l'Union Européenne qualifie aujourd'hui la pêche par impulsion électrique de « technique innovante ». Demain, la Commission

Pêche du Parlement Européen examinera un projet d'extension de la pêche électrique à d'autres Etats que les Etats « pionniers ». En France, IFREMER - Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer -, le Comité Central des Pêches Maritimes et un gros armateur sous capitaux hollandais affichent ouvertement leur intérêt.

La pêche électrique est une vaste expérimentation animale. Il n'est pas sûr que la position radicalement contre de Mme Royal, précédente ministre de l'Ecologie soit respectée aujourd'hui et demain par le ministre actuel de l'Agriculture qui a pris en main les intérêts de la pêche française.

Robin des Bois

In kozman pou la rout

« In mo an plis sé t'in mo an tro ! »

Na in kozman i di konmsa : la parol lé an or, lo silans lé an arzan é sanm pou moin zordi, dann nout sosyété, na plis larzan ké l'or. An tou lé ka, sak moin lé sir sé ké zordi i fo kontrol son parol. Kan ou i sava di in n'afèr, i vo myé bien mark dann out tête, sansa dann out min, sansa ankor dsi in bout papyé kosa ou i sava dir. Antansyon pa dépass sak ou i doi dir ! Pou kosa mi di sa ? Pars si ou i débord lo kad, asiréman ou lé riskab ète malèz. Koman koman, lé sir ou i sava di in n'afèr anplis é ou lé pou rogrété. Pé s'fèr ou va trouv aou konm in grin bébé dann panyé mayi ! Pé s'fèr ou i sava vèks demoun ! Pé s'fèr ankor ou i sava fé in malkontan ! Alé ! Mi lèss azot réfléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Zèf poul i donn pa pti kanar !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj de fon dovan l'éternité, ankòr in foi mi oi zot i sava okip dé shoz i konsèrn pa zot. Ala ké zot l'aprè anparl la trète bann noir dann La Libye... In fason konm in n'ot pou mète La Frans an akizasyon. Toultan La Frans, zamé lé z'ot sirtou pa sak i fé lo shien avèk z'ot bann frèr : in pasèr i apèl sa. An touléka, sak mi pans, sé kan ou na pòinn priz dsi kékshoz, ou i anmèl pa. Kan ou i vien pa pou anpèsh in n'afèr, ou i kraz out banane in pòin sé tou. Tout fason sa in kont rant bann moun l'Afrik, é i fo lèss azot règ z'ot kont ansanm é nou lé pa la èk sa. Tok ! Pran sa pou toi.

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, sak ou i di, la pa pou étone amoin. Si ni port in pé atansyon, nou pé romark souvan défoi désèrtin i trayi z'ot bann. Matant kan ou i amontr ou, an tan ké klass popilèr, ou la pran l'idéoloji réaksyonèr. Rézilta : ou i trayi out bann natirèl. Kan Figaro la trayi bann révolté SinLé, kan li la dénons azot, li la trayi son bann natirèl.

Zordi bonpé demoun La Rényon i domann bann gouvèrnman pou vanz kont bann marshan zot prop frèr, é ou, ou i oi pa la rézon. Donk ou i an lav la min. Donk ou i trayi ankòr out bann, ou i trayi out bann ankòr inn foi... Matant na pòin arien i ariv par azar dann l'istoir : si ou i di sak ou i di zordi, sa i vé dir, ou i partaz l'idéoloji bann pli réaksyonèr alé oir ou na pòin in l'intéré d'fon la dan.

Fransh vérité, la pa in onèr pou ou, konm pou tout sak i fé ménaz avèk l'idéoloji réaksyonèr... Mi souvien dann in sobatkoz l'univèrsité Françoise Vergès té aprè dir i fo ékri l'istoir lo mouvman réaksyonèr isi La Rényon ébin si in moun i ékri so l'istoir la, moin lé sir ou konm d'ot zot va artrouv azot bien la dan, dann lo kouran réaksyonèr.

Zèf poul i donn pa ti kanar. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin